

IMPULSION : Action d'une force qui agit par « poussée » sur « quelque chose » et tend à lui imprimer 1 mouvement.



IMPULSION 2028 ?!

A quel prix pour les agentes et les agents de France Travail en Bourgogne Franche Comté ?

IMPULSION 2028 est le nom commercial présenté à la ligne managériale par la DG en juin dernier mais c'est tout simplement **la déclinaison du levier 3 du projet efficience**.

Sous ce nom, la même chose : Nouvelle organisation, Impulsion 2028, Levier 3 du projet efficience... Vous savez le truc abstrait avec plusieurs leviers dont celui-ci qui prévoit notamment de réduire les fonctions support et pour lequel un accord GEPP avait été proposé. Accord que seuls SNAP et CFTD avaient signé et qui a donné lieu à un **référendum pour lequel le NON l'a emporté**.

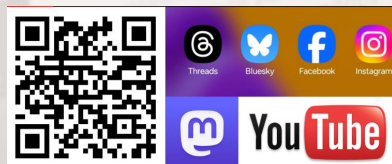
La Direction poursuit pourtant ! Mais alors c'est quoi exactement ?

La Direction accélère son plan d'efficience avec une **réorganisation profonde** de France Travail. Services partagés, mutualisation, nouvelles lignes hiérarchiques... **À quel prix pour les agent-es ?!** Sous couvert de simplification, modernisation et pouvoir d'agir, la DG annonce une transformation qui modifiera durablement nos métiers, nos collectifs et nos conditions de travail. Nous sommes tous et toutes concerné-es : employé-es, technicien-nes, agent-es de maîtrise, cadres. **CE QUE LA DIRECTION PRÉPARE ?**

→ De nouveaux organigrammes pour fin 2026 / début 2027 et une réduction des niveaux hiérarchiques. Elle annonce un passage à 5 niveaux :

Directeur Général
Directeur Régional
Directeur Départemental
Directeur d'Agence
Responsable d'équipe

+ L'ensemble des adjoint.es deviennent fonctionnels



Je me syndique !
<https://cgtfbfc.syndicatcgt.fr>

Bon la Direction n'a pas vraiment réussi à expliquer ce que c'est exactement. Ce sera au cas par cas **en fonction** des appétences, du parcours professionnel, de la délégation donnée par le Directeur, ... Mais c'est plus simple paraît-il.

Quant aux **REA**, ils-elles ne deviennent pas pour autant cadres mais **le DG promet** de négocier **tout en ayant reporté la négociation classification**. C'est ça la priorisation !

Il faut avoir confiance puisque la Direction demande aux managers de porter et de faire adhérer ce changement..

→ **Une transformation des fonctions d'appui** ; les fonctions support deviennent des fonctions d'appui, intégrées dans des organisations régionales/nationales. Les chargé-es de mission DD relèveront du niveau régional. Après avoir prôné la simplification en rappatriant le plus d'agent-es Fonctions Support à la Grande DR. On nous explique maintenant qu'il est plus simple de manager à distance.

→ **Le développement des Centres de Services Partagés - CSP** ; Objectif affiché : « faire une fois pour tous », harmoniser, standardiser pour ensuite utiliser l'Intelligence Artificielle. Un projet d'une intelligence déjà toute artificielle, non ?

→ **La création de communautés de travail pour partager pratiques et expertises** ; En cassant l'aspect hiérarchique et géographique et en supprimant le lien de redevabilité . Pas de promo pour les bons élèves ?

DERRIÈRE LES MOTS, QUELS RISQUES ?

→ Une reconfiguration profonde du travail ! Pour la CGT, cette réforme n'est pas une simple évolution d'organisation :

Mutualisation = risque d'éloignement du terrain ;

Standardisation = risque de perte de sens ;

Réorganisation permanente = fatigue et dégradation des conditions de travail ;

Management fonctionnel = responsabilités moins claires.

Qui décidera ou arbitrera ?

Qui sera responsable en cas de difficultés ?

→ **Des mobilités et des transferts en perspective**

La Direction prévoit notamment : des transferts d'activités vers les Régions ; des mobilités vers les CSP ; l'évolution de certains rôles managériaux.

Je Vote La CGT France Travail BFC et toi ?

Abonnez-vous depuis vos réseaux sociaux et/ou
par e-mail en envoyant « je m'abonne » à
syndicat.cgt-bfc@francetravail.fr



Mais à ce jour à France Travail BFC :

Quels impacts sur les effectifs ?

Combien de postes concernés ?

Quelles conséquences sur les métiers ?

Quelles garanties pour les agent-es ?

Aucune réponse claire n'est apportée.

POUR LA CGT : PAS DE QUALITÉ DE SERVICE SANS MOYENS !

La Direction parle de « pouvoir d'agir » ?

Pour la CGT, le véritable pouvoir d'agir, c'est :

Des effectifs suffisants ; Des métiers reconnus ; Des collectifs de travail protégés ;

Des décisions prises avec les agent-es ; Une organisation qui respecte la santé au travail.

La mutualisation et l'IA ne remplaceront jamais l'expertise des personnels.

LA CGT A OBTENU UNE EXPERTISE SUR LES IMPACTS DU PROJET

Face aux nombreuses interrogations sur les métiers, les responsabilités, les charges de travail et les conséquences humaines, la CGT a demandé une expertise, votée au CSEC.

Parce qu'une transformation de cette ampleur

ne peut pas se faire sans mesurer ses effets sur les salarié-es.

**PAS UN POSTE DE TROP À FRANCE TRAVAIL ! DÉFENDONS NOS MÉTIERS,
NOS MISSIONS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**

LA CGT
SA FORCE C'EST

VOUS

PRENEZ La BONNE VOIE
DONNEZ La VOTRE A

la cgt

<https://cgtftbfc.syndicatcgt.fr> – 41, Avenue Françoise Girous 21000 DIJON